

THÉRÈSE D'AVILA COMMENTE LE NOTRE PÈRE

Jean-Fabrice Delbecq, ocd

Contexte

Teresa de Ahumada y Cepeda entre au Carmel de l'Incarnation dans sa ville natale d'Avila¹ à la toute fin du mois d'octobre 1535. Cette décision qui surprend tout son entourage est le fruit d'un calcul froidement conduit :

Les souffrances et les peines de la vie religieuse ne seraient pas aussi grandes que celles du purgatoire. Or, après avoir mérité l'enfer, ce n'était pas beaucoup de passer le reste de ma vie comme dans un purgatoire. Puis, je m'en irais droit au ciel ; et c'était là tout mon désir. Ce qui me déterminait, ce semble, à embrasser la vie religieuse, c'était plutôt la crainte servile que l'amour de Dieu².

Le petit commentaire qu'elle ajoute à son raisonnement d'alors lorsqu'elle écrit son autobiographie une trentaine d'années plus tard montre qu'elle a acquis un meilleur discernement en approfondissant sa vie spirituelle. Il lui aura fallu cependant parcourir un long chemin au cours de ces années, et celui-ci n'est pas achevé. La violence du combat qu'elle mène contre elle-même pour se forcer à entrer au monastère

1. Les historiens débattent encore au sujet du lieu de la naissance de sainte Thérèse : Avila même ou Gotarrendura où sa famille avait une propriété dans laquelle elle passait une partie de l'année ; cependant on penche plutôt pour Avila.

2. *Vie écrite par elle-même*, 3, dans Sainte THÉRÈSE DE JÉSUS, *Ceuvres complètes*, traduction du R. P. GRÉGOIRE DE SAINT JOSEPH, carme déchaussé, Paris, Seuil, 1949, p. 32.

la rend malade avant même qu'elle en ait franchi la porte, et ensuite, alors qu'elle s'emploie de toutes ses forces à devenir une bonne religieuse, elle tombe si gravement malade au bout de trois ans que quatre jours durant on la croit morte. Sa tombe est creusée, et pourtant elle se remet peu à peu ; en fait, elle restera souffrante jusqu'à la fin de ses jours, en 1582.

Si sa maladie lui a montré que la voie très austère qu'elle a suivie jusqu'alors n'est pas la bonne, sa convalescence va lui faire découvrir un nouveau type de relation avec Dieu. Envoyée chez son oncle Pierre de Cepeda pour être soignée par une guérisseuse, elle trouve chez ce saint homme un ouvrage paru une dizaine d'années auparavant, dont l'auteur est Francisco de Osuna, franciscain de l'Observance, et intitulé *Le Troisième Abécédaire*. Le Père Francisco a publié en effet six « Abécédaires » qui constituent un traité de spiritualité fondé sur la contemplation du Christ crucifié ; le troisième de ces livres aborde le thème de l'oraison.

Dès lors, à peine remise, Thérèse retourne dans son monastère et y prie avec ferveur : « Ce fut une grande chose pour moi que d'avoir reçu de Dieu le don de l'oraison : elle me faisait comprendre ce que c'est que de l'aimer lui-même³. » Elle décrit son avancement dans les vertus, fruit de sa nouvelle manière de prier. Pourtant, elle n'y est pas encore si affermie dans cette nouvelle vie qu'elle ne se laisse aller à des négligences, des attachements humains qui l'entravent dans sa marche vers Dieu, et il lui faudra des années pour s'en défaire. Elle raconte elle-même comment cela se passa :

Mon âme, fatiguée d'une telle vie⁴, soupirait après le repos. Mais ses tristes habitudes ne lui permettaient pas d'en jouir. Or voici ce qui arriva. Entrant un jour dans l'oratoire,

3. *Ibid.*, 6, *Op. cit.* p. 55.

4. C'est-à-dire tiraillée entre ses attachements et la remise de soi entre les mains de Dieu.

je vis une statue que l'on s'était procurée pour une fête qui devait se célébrer dans le couvent et que, en attendant, on avait placée là. Elle représentait le Christ tout couvert de plaies. La dévotion qu'elle inspirait fut si grande qu'en la voyant je me sentis complètement bouleversée, tant elle rappelait ce que le Seigneur avait enduré pour nous. Une telle douleur s'empara de moi, en considérant combien j'avais mal répondu à l'amour que supposaient de telles plaies, que mon cœur semblait se briser. Je me prosternai aux pieds de mon Sauveur, en répandant un torrent de larmes, et le suppliai de me donner enfin la force de ne plus l'offenser⁵.

On peut constater à travers cet épisode la conversion de Thérèse : elle qui auparavant voulait devenir sainte à la force du poignet fait maintenant l'expérience de son incapacité à se réformer et supplie le Christ de lui donner la force nécessaire. Exaucée, elle s'engage plus que jamais dans la voie de l'oraison et y fait de grands progrès, au point qu'elle se rend compte que le genre d'existence que l'on mène au monastère de l'Incarnation n'est pas adapté à cette vie d'oraison qui est désormais la sienne. Qu'à cela ne tienne ! Elle va fonder un autre carmel, où toute la vie quotidienne sera organisée de manière à favoriser l'oraison.

Après bien des difficultés, le monastère de Saint-Joseph est fondé à Avila le 24 août 1562. On y observe la Règle du Carmel, mais on renonce à la Bulle de mitigation adoptée par l'Ordre en 1435. Les moniales de l'Incarnation pouvaient facilement recevoir des séculiers, et Thérèse elle-même tenait une sorte de salon spirituel : la clôture du carmel de Saint-Joseph sera assurée par de hautes murailles, des grilles, et les parloirs seront rares et brefs. Là, la communauté était nombreuse, ce qui était l'occasion de soucis économiques : ici, elle sera limitée à treize moniales (chiffre plus tard porté à vingt-quatre) qui vivront dans une ambiance familiale.

5. *Vie écrite par elle-même*, 9, Op. cit., p. 88.

L'horaire comporte deux heures réservées à l'oraison, une le matin au lever, l'autre le soir avant les vigiles⁶.

Thérèse de Jésus restera cinq années au monastère de Saint-Joseph d'Avila avant d'être envoyée fonder d'autres maisons du même genre à travers tout le pays. C'est là qu'à la demande de ses confesseurs, les Pères Ibañez et Garcia de Toledo, dominicains, elle rédige son autobiographie, où elle insère un traité de la vie spirituelle. Cependant, comme elle ne dispose plus de cet ouvrage qu'elle a remis au Père Garcia de Toledo, ses sœurs lui demandent un nouveau traité, qui serait à leur usage et les aiderait dans leur propre vie d'oraison. Elle rédige donc le *Chemin de Perfection*, dont toute la dernière partie est un commentaire du *Notre Père*. Il existe de ce traité plusieurs versions. La plus ancienne est conservée à la Bibliothèque de l'Escorial. C'est celle que la sainte a remise au Père Dominique Bañez, le grand théologien dominicain qui était alors son confesseur, et qui a corrigé et raturé le texte par endroits. Contrairement à ce qui a été affirmé à ce sujet, ces ratures ne sont pas nombreuses⁷ et avaient pour but de protéger Thérèse des foudres de l'Inquisition ; c'est pourquoi il a biffé quelques passages délicieusement féministes :

Vous n'avez pas non plus, Seigneur de mon âme, abhorré les femmes lorsque vous viviez dans ce monde, au contraire, vous les avez toujours favorisées et traitées avec beaucoup de miséricorde, et vous avez trouvé en elles autant d'amour et plus de foi que chez les hommes ; L'une d'entre elles – dont nous portons l'habit – fut votre Très Sainte Mère, et ses mérites nous valent de mériter ce que nous avons démérité par nos péchés. N'est-il pas suffisant, Seigneur, que le monde nous tienne à l'écart..., que nous ne fassions rien qui

6. *Constitutions*, Op. cit., p. 1497.1499.

7. Un de mes frères carmes qui a eu en mains ce précieux manuscrit a pu constater sur pièces le petit nombre de ratures du Père Bañez.

vaille pour vous en public, et que nous n'osions parler de quelques vérités que nous pleurons en secret⁸ ?

Mais la Providence a voulu que son encre pâlisse avec le temps, alors que celle de sainte Thérèse s'est très bien conservée, ce qui rend cet autographe parfaitement lisible. L'édition critique du Père Silverio (Burgos, 1916) a toutefois permis d'établir que la version définitive est celle du manuscrit de Valladolid, dont la traduction figure dans l'édition du Père Grégoire de saint Joseph que j'utilise dans cet article.

Oraison et « prière vocale »

Le fait que le commentaire du *Notre Père* figure dans un traité de l'oraison n'est pas anodin. En effet, sainte Thérèse va présenter cette prière comme le modèle de l'oraison. La pratique de l'oraison suscite en effet dans le milieu ecclésiastique de l'époque, et tout particulièrement à l'Inquisition, des soupçons d'hérésie. Voici en effet une manière de prier qui semble s'affranchir de la médiation de l'Église en prétendant établir un contact direct et personnel avec Dieu, et cela évoque dangereusement la doctrine de Luther. De plus, il y a suffisamment comme ça de fausses mystiques ou d'esprits exaltés qui croient être favorisés de visions, révélations et extases ; et il arrive même que des prêtres abusent de la crédulité de ces « béates » pour les séduire⁹. Thérèse elle-même se fait l'écho des arguments que l'on oppose à l'oraison :

On nous dit bien souvent : Cette voie est pleine de dangers ; telle personne s'y est perdue ; telle autre s'y est égarée ; celle-ci qui priait beaucoup est tombée ; vous faites tort à la vertu ; cela n'est pas pour les femmes, car elles sont sujettes

8. THÉRÈSE D'AVILA, *Le Chemin de Perfection* manuscrit de l'Escorial, traduction de Jannine POITREY, Paris, Cerf, 1981, ch. 4, p. 31.

9. Joseph PÉREZ, *Thérèse d'Avila*, Paris, Fayard, 2007, p. 284.

à l'illusion ; mieux vaudrait qu'elles filent ; elles n'ont pas besoin de ce raffinement ; le *Pater* et l'*Ave* leur suffisent¹⁰.

De fait, les femmes suscitent plus encore de soupçons que les hommes qui s'engagent dans la voie de l'oraison ; cela n'étonne guère dans le contexte de l'époque, dont on peut trouver un excellent condensé dans l'ouvrage de Louis de Léon (pourtant grand admirateur de sainte Thérèse), *La Parfaite Épouse* :

La femme vertueuse et honnête, la nature ne l'a pas faite pour la science ni pour les affaires délicates, mais pour une seule tâche simple et domestique ; c'est pourquoi elle a limité leur entendement et leur a mesuré la parole et le raisonnement¹¹.

Pendant, il ne faudrait pas croire que l'Inquisition ne saurait discerner entre vraie et fausse mystique. La littérature et le cinéma s'emploient à nous faire croire qu'elle ne comptait guère que des sadiques prompts à torturer et expédier au bûcher quiconque ne professait pas exactement la doctrine catholique, mais il convient de nuancer ce sombre tableau. Si les « illuminés » – *alumbrados* – sont condamnés en raison de leur proximité supposée avec le protestantisme, le Cardinal Garspard de Quiroga, inquisiteur général de 1573 à 1594 tient Thérèse en haute estime. Celle-ci lui a été dénoncée par la princesse d'Eboli que la moniale avait osé affronter. En effet, la princesse, devenue veuve, avait entrepris de fonder un carmel à Pastrana et d'y devenir religieuse... mais à la condition que toute la communauté serait à son service. Après un certain temps, comme les carmélites n'en pouvaient plus, Thérèse leur fit abandonner le monastère nuitamment, et la princesse se retrouva toute seule dans son Carmel¹² ! Rendue furieuse, elle soumit le livre de la *Vie* à l'Inquisition,

10. *Le Chemin de la perfection*, 23, Op. cit., p. 690.

11. Cité par Joseph PÉREZ, *Op. cit.*, p. 202.

12. *Les Fondations*, 17, *Op. cit.*, p. 1200.

mais si le Cardinal de Quiroga le conserva, ce fut pour sa propre joie spirituelle. Du reste, c'est son exemplaire qui fut imprimé après la mort de Thérèse.

On comprend que dans ce contexte, sainte Thérèse ait voulu situer l'oraison par rapport à ce qu'elle appelle les « prières vocales ». Cet ensemble regroupe toutes les prières que l'on récite, même si ce n'est pas forcément à voix haute. Cela comprend donc le chapelet, les litanies, toutes les prières qu'on peut trouver dans les livres, mais aussi la liturgie. Elle ne tient pas cette dernière en haute estime : « Nous nous soumettons [...] à toutes sortes de pénitences : jeûnes, silence, clôture, office au chœur¹³. » Comment pourrait-il en être autrement ? Les moniales récitent en latin, sans chanter, tout l'office romain dont elles ne saisissent pas grand-chose. Il s'agit surtout de donner du temps à Dieu, mais l'esprit n'est guère nourri par cette prière.

Pourtant, la réformatrice du Carmel annonce de façon lointaine ce qui sera l'intuition des initiateurs du Mouvement liturgique : la « prière vocale », et tout spécialement le *Notre Père*, qui en est l'archétype, ne doit pas être considérée comme une occupation vaine, seulement destinée à donner du temps à Dieu sans élever le cœur vers lui. Dès lors qu'on s'y livre en pensant réellement à ce qu'on fait – saint Benoît aurait dit : dès lors qu'on harmonise sa pensée avec sa voix –, elle devient le modèle même de l'oraison. N'est-ce pas là ce que préconisait dom Lambert Beauduin dans sa fameuse conférence de 1909 sur « La vraie prière de l'Église » au cours du congrès des œuvres catholiques du diocèse de Malines-Bruxelles, qui est considérée comme « l'acte fondateur » du Mouvement liturgique ? Il y déplorait notamment :

« L'individualisme religieux nous a gagnés. » Il suffit de constater que « la prière silencieuse » et l'oraison mentale

13. *Le Chemin de la perfection*, 13, *Op. cit.*, p. 638.

sont préférées aux « rites muets » et aux « lectures incomprises ». L'assistance à la liturgie du « jour du Seigneur » diminue et les messes basses ont un « succès tous les jours grandissant ». Faut-il dès lors s'étonner que « beaucoup s'ennuient à l'église, y vont par corvée, ont hâte d'en sortir »¹⁴ ?

Sainte Thérèse lance donc une sorte de défi : puisque l'on veut nous cantonner à la récitation du *Notre Père*, faisons-le ! Mais alors, faisons-le bien, en prenant bien garde à qui l'on s'adresse et à ce qu'on lui demande :

Il ne faut pas que l'on puisse dire de nous que nous parlons sans comprendre ce que nous disons ; à moins qu'il nous suffise, à notre avis, d'agir ainsi par coutume et que nous nous contentions de prononcer les paroles. Que cela suffise ou non, je ne m'en occupe pas ; c'est aux savants de le dire. Ce que je voudrais que nous fissions, mes filles, c'est de ne point nous contenter de cela. Quand je récite le *Credo*, il est raisonnable, ce me semble, que je me rende compte de ce que je crois et que je le sache ; quand je récite le *Notre Père*, ce sera une marque d'amour de me rappeler quel est ce Père et aussi quel est le Maître qui nous a enseigné cette prière. Si vous m'objectez que vous le savez déjà et qu'il est inutile que je vous le rappelle, je vous réponds que vous avez tort. [...]

Que Dieu ne permette pas que nous récitons cette prière sans penser à lui, et si nous ne le pouvons pas toujours, à cause de notre faiblesse, qu'au moins ce soit le plus souvent possible. [...]

Ce qui dépend de nous, c'est de tâcher d'être dans la solitude pour prier. Et plaise à Dieu que cela suffise, je le répète, pour comprendre en présence de qui nous sommes, et quelle réponse le Seigneur fait à nos demandes ! Pensez-

14. André HAQUIN, « Le centenaire du mouvement liturgique contemporain (1909-2009) : dom L. Beauvuin et le congrès des œuvres de Malines », *LMID* 260, 2009/4, p. 13.

vous qu'il se taise, bien que nous ne l'entendions pas ? Non certes. Il parle au cœur quand c'est le cœur qui prie¹⁵.

À la fin du chapitre, ayant bien persuadé ses lectrices de la nécessité de se recueillir pour prier convenablement le *Notre Père*, elle donne l'estocade : en effet, prier de cette manière, c'est vraiment faire oraison ; pas moyen de réciter convenablement une prière vocale, et celle-ci en particulier, sans entrer en oraison. Le mot est lâché !

J'avoue que vous avez raison d'appeler oraison mentale la méthode dont j'ai parlé. Mais je vous déclare en même temps que je ne comprends pas comment la prière vocale, pour être bien faite, peut en être séparée¹⁶.

Prier avec le Maître

La première étape dans la récitation du *Notre Père* va consister à se mettre en présence de celui qui nous l'a enseigné, le Christ :

Quelle meilleure compagnie pouvez-vous trouver que celle du Maître même qui a enseigné la prière que vous devez réciter ? [...] Si vous vous habituez à le considérer près de vous ; s'il voit que vous faites cela avec amour et que vous vous appliquez à lui plaire, vous ne pourrez plus, comme on dit, vous en débarrasser. [...]

Je ne vous demande pas en ce moment de fixer votre pensée sur lui, ni de faire de nombreux raisonnements, ou de hautes et savantes considérations. Je ne vous demande qu'une chose : le regarder¹⁷.

C'est une intuition très sûre qui pousse la *Madre* à encourager ses lectrices à se mettre en compagnie du Christ

15. *Le Chemin de la Perfection*, 26, *Op. cit.*, p. 704.705.706.

16. *Ibid.*, p. 707.

17. *Ibid.*, 28, *op. cit.*, p. 711.712.

pour prier le Père. Elle rejoint la grande tradition de l'Église, selon laquelle toute prière adressée au Père non seulement passe par le Christ, mais se glisse dans la prière éternelle du Christ. Le Christ est lui-même le lieu de notre prière, et c'est pourquoi notre prière, même devenue hautement personnelle de par l'application de notre cœur à ce que nous disons, et qui est donc transformée en un cri de notre cœur, rejoint la prière de l'Église, devient la prière de l'Église. Alors qu'on pouvait, de fait, déceler dans le mouvement de la *Devotio moderna* un certain individualisme, dont la fondatrice des carmélites au XV^e siècle, la bienheureuse Françoise d'Amboise, n'est pas exempte, sainte Thérèse donne résolument à sa prière une portée ecclésiale. On connaît ses dernières paroles : « Je suis fille de l'Église » ; cependant, son amour de l'Église et son action pour elle ont augmenté en même temps qu'elle grandissait dans la vie d'oraison. Au début du *Chemin de Perfection*, elle explique quel était son dessein lors de la fondation du monastère de Saint-Joseph d'Avila. Ayant entendu parler de la montée du protestantisme en France, elle entendait soutenir l'Église par sa prière :

Nous nous mettrions toutes en prière pour les défenseurs de l'Église, pour les prédicateurs et les savants qui la soutiennent, et nous aiderions dans la mesure de nos forces ce Seigneur de mon âme. [...]

Le monde est en feu ! on voudrait, pour ainsi dire, condamner de nouveau Jésus Christ puisqu'on l'accable de tant de calomnies ! on voudrait en finir avec son Église ! Et nous perdriions du temps à présenter des suppliques qui, si Dieu les exauçait, feraient qu'il y ait peut-être une âme de moins au ciel ! Non, mes sœurs, non, ce n'est point l'heure de traiter avec Dieu d'affaires de peu d'importance¹⁸.

De nouveau, lorsque quelques années plus tard elle est envoyée par le Père Général fonder d'autres monastères

18. *Ibid.*, 1, *Op. cit.*, p. 584.585.

« autant qu'elle a de cheveux sur la tête », elle répond à une demande explicite qui lui est faite, mais aussi à un appel intérieur à venir au secours de l'Église, parce qu'elle s'est rendu compte qu'en Amérique, des millions de personnes vivent dans l'ignorance du Christ. Comment leur apporter l'Évangile ? Ce sera non pas en se rendant elle-même sur place pour prêcher, mais en réalisant ces fondations de monastères où l'on priera pour la conversion des âmes¹⁹. Ainsi sainte Thérèse rejoint-elle Évagre le Pontique : « Est moine celui qui est séparé de tous et uni à tous²⁰ ».

C'est donc dans le Christ que nous pouvons dire : « Notre Père ». Il s'agit là d'une première faveur que le Fils nous fait, lui qui nous a donné son Père pour qu'il soit notre Père. Ainsi, par la médiation du Fils unique dont la « parole ne peut manquer de se réaliser », Dieu est en quelque sorte obligé de se comporter à notre égard comme le meilleur des pères en répondant à toutes les demandes de la prière :

Dès lors qu'il est notre Père, il doit nous supporter, malgré la gravité de nos offenses. Il doit nous pardonner lorsque nous retournons à lui comme l'enfant prodigue. Il doit nous consoler dans nos épreuves. Il doit nous nourrir, comme il convient à un tel Père, car il est forcément meilleur que tous les pères qui sont ici-bas, puisqu'il possède nécessairement tout bien parfait ; et, en plus de tout cela, il doit nous rendre participants et héritiers de ses richesses avec vous²¹.

Et avec la familiarité qui caractérise sa prière, voici que la sainte prend la défense du Père devant le Fils : celui-ci, certes, s'est humilié pour nous en prenant chair de notre chair, mais qu'il n'oblige pas son Père à s'humilier à son tour en répandant ses bienfaits sur une misérable comme elle ! Il

19. *Les Fondations*, 1, Op. cit., p. 1075.

20. *Traité de la prière*, 124, dans ÉVAGRE LE PONTIQUE, *De la prière à la perfection*, coll. « Les Pères dans la foi » n. 47, Migne, Paris, 1992, p. 99.

21. *Le Chemin de la Perfection*, 29, Op. cit., p. 718. Allusion à la fin à Rm 8, 15-17.

est vrai qu'au début de l'ouvrage, elle avait pris la défense du Fils devant le Père :

Chaque fois que nous retombons dans le péché, ce très aimant Agneau doit-il donc encore payer pour nous ? Ne le permettez pas, ô mon souverain Maître²² !

En réalité cependant, il s'agit plutôt d'un procédé rhétorique pour souligner l'unité de volonté entre le Père et le Fils.

L'oraison de recueillement

C'est en commentant les mots « qui es aux cieux » que la sainte entreprend de décrire les étapes de l'oraison. En effet, si notre Père est aux cieux, et que pourtant, au témoignage de saint Augustin, il est au-dedans de nous²³, c'est que le ciel est à portée de main. Il nous suffit de nous recueillir dans le silence pour entrer dans ce ciel de notre âme et présenter au Père tous nos soucis. Il suffit de fermer les yeux et de songer que le Père et le Fils sont à nos côtés ; il n'est pas même nécessaire de méditer, ni même de faire travailler l'imagination pour nous représenter des scènes de la vie du Christ, il suffit de savoir qu'il est là, avec le Père et l'Esprit Saint. Saint Jean de la Croix ajouterait volontiers que c'est par l'exercice de la foi vive qu'on acquiert la certitude de cette présence en nous du Dieu Trinité. Il devient alors possible de parler familièrement avec celui qui est notre Père.

Telle est l'oraison de recueillement, première étape de cette forme de prière. Celle-ci connaît des degrés, mais avec un peu d'habitude, dès lors que l'on entreprend de se recueillir, les sens extérieurs s'apaisent :

22. *Ibid.*, 3, *Op. cit.*, p. 598.

23. Saint AUGUSTIN, *Confessions*, X, xxvii, 38. Sainte Thérèse prend soin de s'appuyer sur une autorité incontestable pour établir son raisonnement.

Dès que l'âme se mettra à prier, elle verra ses sens se recueillir, comme les abeilles qui retournent à leur ruche et y rentrent pour faire le miel. Il ne lui en coûtera aucun effort. Le Seigneur a voulu que, durant le temps où elle se faisait violence, l'âme ait mérité d'exercer de la sorte l'empire de sa volonté. À peine a-t-elle manifesté qu'elle veut se recueillir, que les sens obéissent et se replient au fond d'elle. Ils sortiront de nouveau ; mais c'est déjà beaucoup qu'ils se soient soumis²⁴.

Puis donc que Dieu vient habiter notre âme et en faire son ciel, nous devons lui en faire le don complet à notre tour. Alors, avant même de parvenir aux degrés supérieurs de l'oraison, nous prendrons l'habitude de demeurer toujours en compagnie de Dieu, parce que la moindre pensée, le plus petit élan du cœur nous permettront de le rejoindre partout et à tout moment. Certes, cela demande un peu d'effort dans les commencements, mais Thérèse n'hésite pas à affirmer qu'en moins d'une année de ces efforts on parviendra à se recueillir²⁵.

L'oraison de quiétude

Le chapitre suivant aborde les deux premières demandes du *Notre Père* : Que ton nom soit sanctifié, que ton règne vienne. Elle s'étonne tout d'abord que le Christ mette ces deux demandes sur nos lèvres : n'eût-il pas suffi de demander au Père de nous accorder tout ce dont nous avons besoin ? Mais elle reprend l'argumentation de saint Augustin dans sa *Lettre à Proba* (sans le mentionner) : si cette demande est explicite, c'est pour que nous désirions effectivement ce que nous demandons²⁶. De nouveau, elle invite ses lectrices

24. *Le Chemin de la Perfection*, 30, *Op. cit.*, p. 724.

25. *Ibid.*, 31, *Op. cit.*, p. 731.

26. Cf. *Lettre 130*, 17, in *Lettres de saint Augustin* traduites en français par M. POUJOLAT, II, Paris, Lesort, 1858, p. 428.

à prendre garde à ce qu'elles demandent lorsqu'elles récitent cette prière, car c'est de la plus haute importance. Voici donc pourquoi ces deux demandes sont placées côte à côte : c'est que nous sommes bien incapables de sanctifier le nom du Père si nous ne participons pas quelque peu à son Royaume. Dans ce royaume en effet, les bienheureux peuvent louer et sanctifier Dieu sans nulle entrave, et se réjouissent de voir que tous les autres avec eux se livrent à la même louange. Telle serait déjà notre prière d'ici-bas si nous pouvions entrevoir le Royaume. Thérèse se permet ici de modifier légèrement, mais de manière très significative, le texte reçu de la prière : « Que ton règne vienne *en nous*²⁷. »

Demander que le règne de Dieu vienne en nous, c'est demander la contemplation parfaite, dont un commencement n'est autre que l'oraison de quiétude. Dira-t-on que nous nous sommes bien éloignés de la « prière vocale » qu'est le *Notre Père* ? Aucunement. Puisqu'il s'agit d'un don de Dieu, celui-ci peut fort bien l'accorder à une personne qui se contente de réciter cette prière, pourvu que ce soit de tout cœur et non pas de façon mécanique. Cette attention du cœur est bien plus qu'un simple exercice de l'intelligence qui pèse les paroles qu'elle prononce ; il s'agit de se rendre présent à celui auquel on s'adresse en prenant conscience qu'il est bien là et veut entrer en communion avec nous²⁸.

La sainte explique plus en détail au chapitre 33, minutieusement rédigé, en quoi consiste l'oraison de quiétude : c'est un don de Dieu par lequel il se lie notre volonté, pour notre plus grande joie, tandis que les autres facultés de l'âme restent abandonnées à leur activité. Remarquons au passage qu'elle adopte le schéma anthropologique augustinien des trois facultés de l'âme, intelligence, mémoire, volonté. Ce don est libéralement accordé, de sorte que notre industrie

27. Cf. *Le Chemin de la Perfection*, 32, *Op. cit.*, p. 733.

28. Cf. Tomás ÁLVAREZ, ocd., *Sur le Chemin de Perfection avec Thérèse d'Avila*, Toulouse, Éditions du Carmel, coll. « Carmel Vivant », 2001, p. 200.

ne peut ni nous le procurer, ni le prolonger ; tout au plus Thérèse indique-t-elle qu'il est préférable de rechercher une plus grande solitude pour favoriser l'action de Dieu en nous. En effet, puisque l'intelligence et la mémoire ne sont pas liées, il est bon de ne pas leur donner d'aliment qui risquerait de les faire vagabonder. Ce sont là les distractions qui peuvent être pénibles, mais en général n'affectent pas l'amour de la volonté. La Madre conseille donc de ne pas chercher à les retenir, car on pourrait y perdre la tranquillité de la volonté :

Lorsque la volonté est dans cette quiétude, elle ne doit pas faire plus de cas de l'entendement que d'un fou. Si elle veut l'attirer à elle, il lui arrivera forcément d'être distraite et quelque peu troublée²⁹.

En revanche, il arrive assez souvent que cet état se prolonge bien au-delà du temps dévolu à l'oraison, voire pendant plusieurs jours. On est alors occupé à ses activités, tandis que la volonté est occupée à aimer ; toutefois, si les activités qui « servent à la gloire » de Dieu sont menées avec plus de capacité, la personne qui se trouve dans cet état de quiétude est incapable de se préoccuper des choses du monde, pour lesquelles elle est « parfois même comme hébétée³⁰ ». On voit ici que l'oraison n'est aucunement synonyme de repli sur soi, puisqu'elle stimule au contraire l'activité au service de l'Église ; c'est là un thème récurrent chez sainte Thérèse, qu'elle résume en affirmant que Marthe et Marie vont de pair³¹. Voilà donc comment le règne de Dieu commence à venir en nous, répondant à la deuxième demande du *Notre Père* pour que s'accomplisse la première, c'est-à-dire que nous sanctifions son nom et que nous amenions beaucoup d'autres personnes à le faire.

29. *Le Chemin de la Perfection*, 33, *Op. cit.*, p. 742.

30. *Ibid.*, p. 739.

31. *Ibid.*, p. 740, mais aussi *Relations spirituelles*, 7, *Op. cit.*, p. 519 ; *Septièmes Demeures*, 4, 12, *Op. cit.*, p. 1056.

La demande suivante, « que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel », est elle aussi une conséquence du don que le Père nous fait de son Royaume. Thérèse la considère au point de vue personnel : que ta volonté s'accomplisse en moi. Nous n'oserions pas faire cette demande si le Christ ne la faisait lui-même pour nous dans cette prière. Or, il nous en a montré la signification au jardin des Oliviers lorsqu'il s'est entièrement soumis à la volonté du Père. De même, par conséquent, que le Père a permis qu'il souffre sa passion par amour, de même il est à peu près inévitable que l'accomplissement de la volonté de Dieu en nous passera par la souffrance. C'est pourquoi, si nous prononçons ces paroles en vérité, nous devons nous attendre à souffrir et nous devons supporter la souffrance lorsqu'elle se présente effectivement, sinon, nous serions semblables à une personne qui offre une pierre précieuse à un ami, mais la remet en poche lorsque celui-ci tend la main pour saisir le don qu'on lui fait seulement en paroles.

Pourquoi, cependant, le Père nous envoie-t-il des épreuves ? Nous admettons facilement que sa volonté ne consiste pas à nous donner richesses et honneurs, mais pourquoi la souffrance ? Si la sainte ne répond pas directement à cette question, elle laisse suffisamment entendre que ce n'est que par la souffrance endurée avec courage que l'on montre l'amour dont on est animé : « Je suis persuadée que la force de supporter une grande croix, ou une petite, a pour mesure celle même de l'amour³². » Ainsi donc, au sens propre, le Père ne nous envoie pas des souffrances, mais il nous permet de transformer en amour toute souffrance subie dans le Christ.

Que votre volonté, Seigneur, s'accomplisse en moi ! Que ce soit de toutes les façons et de toutes les manières qu'il vous plaira, ô mon Seigneur. Si vous voulez que ce soit au

32. *Ibid.*, 34, *Op. cit.*, p. 749.

milieu des épreuves, accordez-moi la force de les supporter, et qu'elles viennent. Si vous voulez que ce soit au milieu des persécutions, des infirmités, des opprobres, de l'indigence, me voici devant vous, ô mon Père ; je ne les refuse point. [...] Mais faites-moi la grâce de me donner votre royaume afin que je puisse être fidèle à un pareil engagement ; puis disposez de moi à votre gré, comme d'une chose qui vous appartient³³. »

Ce don de soi réalise une profonde union de volonté entre Dieu et la personne ; Dieu commence en effet à se donner lui-même à elle, à lui découvrir ses trésors, et c'est pour celle-ci une grande joie. Parfois même il l'entraîne dans un ravissement, en suspendant l'activité de ses sens extérieurs. Si cela se produit, qu'elle accueille avec humilité le don de Dieu.

Eucharistie et oraison

Sainte Thérèse ne consacre pas moins de trois chapitres de son ouvrage (35-37) à la demande suivante : « Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour ». Dans son esprit, cela ne peut concerner le pain matériel, du moins pour les carmélites auxquelles elle s'adresse ; celles-ci ne doivent pas se préoccuper de leur subsistance dès lors qu'elles sont réunies pour le Seigneur, puisqu'elles doivent travailler de leurs mains et s'en remettre à Dieu pour le reste. Par conséquent, il ne saurait être question ici d'autre chose que du pain eucharistique, c'est-à-dire du Christ qui demeure présent dans ce monde sous les espèces eucharistiques et dont nous avons le plus grand besoin pour pouvoir accomplir la volonté du Père conformément à la deuxième demande du *Notre Père*. Il peut nous sembler étrange qu'elle évoque de la sorte le Saint-Sacrement sans vraiment faire le lien avec la

33. *Ibid.*, p. 751. Prière reprise dans la *Poésie III*, *Op. cit.*, p. 1555.

célébration eucharistique, mais il faut rappeler que c'était alors l'usage le plus répandu. Le Concile de Trente lui-même a traité dans sa 21^e session (16 juillet 1562) de la communion eucharistique, et seulement dans la 22^e (17 septembre 1562) du sacrifice de la messe³⁴.

Il ne fait donc aucun doute pour elle que le Saint-Sacrement est l'accomplissement de la promesse du Seigneur : « Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde (Mt 28, 20). » C'est bien en effet ce que signifie l'expression « notre pain de chaque jour ». Elle s'émerveille que le Seigneur reste ainsi avec nous en personne. Pour se soutenir dans l'oraison, il est bon de se recueillir devant une image, ou du moins de s'imaginer le Christ dans telle ou telle circonstance ; mais devant le Saint-Sacrement, ces procédés sont inutiles, puisque c'est lui-même qui est présent. Il est donc inutile de faire un effort d'imagination, la foi seule suffit à nous assurer qu'il est présent.

Ce n'est point là un travail de l'imagination, comme quand nous considérons Notre-Seigneur sur la croix ou dans une autre circonstance de sa passion ; nous nous représentons alors la chose en nous-mêmes telle qu'elle s'est passée. Ici, elle a lieu présentement ; c'est une vérité certaine, et il ne faut pas aller chercher Notre-Seigneur ailleurs, ni bien loin³⁵.

On remarquera tout de même avec intérêt que la sainte rapproche ici le Saint-Sacrement du Mystère pascal ; elle semble se souvenir que l'Eucharistie est le mémorial de la passion et de la résurrection du Christ.

En même temps, elle s'émeut de considérer que le Christ demeure ainsi au milieu de nous : il s'expose à toutes sortes d'outrages, en plus de ceux qu'il a reçus lors de sa passion ! Thérèse pense encore une fois aux luthériens :

34. Cf. DH 1725-1734 et DH 1738-1760.

35. *Le Chemin de la Perfection*, 36, *Op. cit.*, p. 762.

« Que d'injures de la part des malheureux hérétiques³⁶ ! » Elle pense cependant aussi à elle-même : « Ô Père éternel, comment l'avez-vous permis ? Pourquoi voulez-vous livrer chaque jour votre Fils à des mains aussi misérables que les nôtres ? ». Alors voici que de nouveau elle prend avec audace la défense du Christ devant son Père :

Ô Seigneur éternel, comment acceptez-vous la supplique de votre Fils ? comment pouvez-vous l'exaucer ? Ne vous laissez pas influencer par son amour, car, pour accomplir votre volonté et travailler à notre salut, il est prêt à se laisser mettre en pièces tous les jours. C'est à vous, ô mon Seigneur, de veiller aux intérêts de votre Fils, puisque rien ne rebute son amour³⁷.

Elle s'étonne de trouver une sorte de redondance dans la demande : le pain *de chaque jour*, qu'il nous soit donné en particulier *aujourd'hui*. Cela s'explique à ses yeux si l'on entend l'expression *de chaque jour* comme l'équivalent de « éternel », « de toujours ». En contrepoint, *aujourd'hui* signifie « dans le monde présent », « tant que dure cette vie terrestre ». Dès lors, la communion eucharistique est présentée comme une anticipation des biens à venir, du banquet eschatologique, ce qui est conforme à la tradition de l'Église. Dès lors, il n'est pas étonnant que la communion au Corps du Christ nous soit un soulagement pour l'âme et même pour le corps, comme l'atteste l'expérience même de sainte Thérèse (qui pudiquement se cache derrière la formule transparente : « je connais une personne qui... »). En outre, nous voyons réapparaître ici le thème de l'oraison qui sert de fil conducteur à tout le commentaire. L'oraison en effet est une relation d'amitié avec le Christ, or précisément dans l'Eucharistie il se communique pleinement lui-même et renforce par conséquent cette relation.

36. *Ibid.*, 35, *Op. cit.*, p. 757.

37. *Ibid.*

La contemplation parfaite

C'est à l'occasion du commentaire de la demande suivante, « pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés », que sainte Thérèse, sans avoir l'air d'y toucher, passe de l'oraison de quiétude à l'oraison d'union, qu'elle appelle aussi contemplation parfaite. Rappelons cependant qu'à l'époque où elle rédige *Le chemin de perfection*, elle n'est pas encore parvenue au sommet de sa vie spirituelle, c'est-à-dire à ce qu'elle appellera dans *Le château intérieur* les Septièmes Demeures, de sorte que sa description de l'itinéraire spirituel n'a pas atteint la perfection qu'elle aura dans ce dernier ouvrage. Ici, elle fait justement observer que l'expression « comme nous pardonnons » est bien au présent et non pas au futur ; c'est donc parce que nous pardonnons effectivement qu'il peut nous être pardonné.

Ici, la sainte fait une petite parenthèse qui nous montre non sans naïveté sa profonde humilité ; tout d'abord, dans le contexte de la vie religieuse qui est la sienne, les offenses dont il s'agit à présent se ramènent essentiellement à des humiliations, ce qui sera l'occasion d'une longue diatribe contre « ces maudits points d'honneur », certes bien présents dans le monde, mais qui ne manquent pas de se nicher aussi parmi les consacrés :

Mes Sœurs, considérez que le démon ne vous perd pas de vue. Il invente des points d'honneur dans les monastères, il y établit des lois d'après lesquelles on monte ou on descend en dignité, comme dans le monde. [...] Celle qui a été Prieure n'est plus apte à un emploi inférieur ; celle qui est plus ancienne veut qu'on lui donne des marques de respect ; elle n'a garde de l'oublier, et parfois elle s'en fait même un

mérite, parce que ces marques de déférence sont commandées par notre Constitution³⁸.

L'humilité du Christ devrait nous dissuader de nous monter aussi pointilleux. Du reste, telle est bien la condition qu'il met au pardon du Père, et non pas les pénitences, les jeûnes et les prières. Et pourtant, en ce qui la concerne, elle estime n'avoir rien à pardonner à personne en ce domaine :

Pour ma part, j'ai tellement peu à pardonner que vous devez, Seigneur, me pardonner pour rien ; voilà une belle occasion de manifester votre miséricorde³⁹.

Elle avait déjà abordé cette question un peu plus haut dans le traité :

Quand j'ai entendu dire du mal de moi, j'ai toujours trouvé qu'on en disait bien trop peu ; si l'on m'accusait fausement, j'avais cependant offensé Dieu de bien des manières, et c'était beaucoup, à mon avis, qu'on n'en parlât point ; d'ailleurs, je trouve moins pénible de me voir accusée de fautes supposées, que de m'entendre dire toutes mes vérités⁴⁰ !

Pour en revenir à la promesse de pardonner déjà à ceux qui nous ont offensés, il apparaît clairement que cela n'est possible qu'aux personnes parvenues à la contemplation parfaite, du moins lorsqu'il s'agit de subir de graves injures ; c'est même là un critère pour savoir si quelqu'un se trouve favorisé de cette oraison d'union. En effet, si Dieu nous fait déjà goûter son Royaume, les questions d'honneur terrestre n'ont plus aucune importance ; au contraire, nous accueillerons avec joie les humiliations dans la mesure où elles sont le moyen de gagner ce Royaume. Déjà dans l'oraison de quiétude, on peut arriver à pardonner les petites

38. *Ibid.*, 38, *Op. cit.*, p. 772.

39. *Ibid.*, p. 771.

40. *Ibid.*, 16, *Op. cit.*, p. 652.

humiliations ; mais dans l'oraison de contemplation parfaite, même si l'on peut commettre encore des imperfections par ailleurs, on est rendu capable de tout pardonner.

Ce n'est pas en effet parce que l'on est parvenu à cette contemplation parfaite que l'on est à l'abri des tentations, et c'est pourquoi nous faisons bien de demander « ne nous laisse pas entrer en tentation ». Un article récent⁴¹ milite pour qu'on traduise « Épargne-nous les épreuves », puisque le grec *πειρασμόν* comme son équivalent en araméen peut signifier autant « épreuve » que « tentation ». Cela peut sans doute se discuter, mais sainte Thérèse se déclare sans hésitation pour « tentation » dans son commentaire, parce que les personnes arrivées à la contemplation parfaite ne craignent nullement les épreuves, les désirant plutôt, mais craignent les tentations du démon⁴². La tentation principale, dans cet état, est de s'enorgueillir d'y être parvenu ; contre cette tentation, le remède est de se bien persuader que l'on est indigne de ce don purement gratuit de Dieu. On pourrait en effet penser avoir acquis toutes sortes de vertus et de mérites, alors qu'au contraire, le don qui a été reçu oblige la personne à se montrer plus fidèle que jamais dans le service du Père. D'abord, méfions-nous des vertus qui n'ont jamais été éprouvées ; on peut s'imaginer être capable de supporter toutes sortes d'épreuves tant que celles-ci ne nous arrivent pas, mais lorsqu'elles surviennent, c'est autre chose. En outre, Dieu peut fort bien reprendre ses dons et nous montrer de la sorte que nous n'avons rien par nous-mêmes, mais que nous dépendons entièrement de lui : « Qu'as-tu que tu n'aies reçu (1Co 4, 7) ? »

Une autre tentation est celle de l'excès d'humilité. Considérant l'ampleur de ses fautes passées, la personne en vient à douter de la miséricorde de Dieu, et parce qu'elle

41. Georges BOHAS, « Et ne nos inducas in tentationem », *Carmel* n. 176, 2021, p. 121-124.

42. *Le Chemin de la Perfection*, 40, *Op. cit.*, p. 781-782.

se sent indigne d'approcher de lui, elle va jusqu'à cesser de faire oraison et se tenir à distance des sacrements. La sainte donne ici un critère de discernement pour savoir s'il s'agit d'une tentation ou bien d'humilité véritable :

L'humilité, si grande qu'elle soit, n'inquiète pas, ne trouble pas, n'agite pas l'âme, mais elle est accompagnée de paix, de joie et de repos. Sans doute la vue de sa misère lui montre clairement qu'elle a mérité l'enfer, et la jette dans l'affliction [...]. Mais quand l'humilité est véritable, cette peine répand en l'âme une telle suavité et un tel contentement que l'âme ne voudrait pas en être privée⁴³.

Elle énumère quelques autres tentations : celle de se livrer à des pénitences excessives en dehors de l'obéissance, celle de se croire si bien ancré dans la perfection qu'on ne pourrait retourner en arrière, et par conséquent de baisser la garde dans le combat spirituel. Contre chacune de ces tentations qui s'attaquent plus particulièrement aux personnes élevées dans l'oraison, il faut supplier : « ne nous laisse pas entrer en tentation. »

La dernière demande du *Notre Père*, « mais délivre-nous du Mal », est interprétée par la sainte d'une manière qui peut nous étonner, mais qui est caractéristique des « sixièmes demeures » où nous avons dit qu'elle se trouve lorsqu'elle rédige son traité. Pour elle en effet, le mal, c'est la vie présente, le monde actuel, dont elle demande à être délivrée pour entrer pleinement enfin dans le Royaume. N'est-ce pas là le désir même du Christ ? S'il a « désiré d'un grand désir manger cette Pâque avec » ses disciples avant de mourir (cf. Lc 22, 15), c'est sans doute que la vie d'ici-bas lui était à charge. Comment en aurait-il pu être autrement,

en voyant tant d'offenses faites à son Père et tant d'âmes se damner ! Si un tel spectacle cause d'indicibles tourments

43. *Ibid.*, 41, *Op. cit.*, p. 787-788.

à une âme qui possède la charité, que ne dut pas endurer Notre-Seigneur, qui était la charité sans bornes et sans mesure ! Quel juste motif avait-il donc de supplier le Père céleste de le délivrer de tant de maux et de tant de souffrances, comme aussi de lui donner enfin, et pour toujours, le repos dans ce royaume dont il était le véritable héritier⁴⁴ !

Se glissant donc de nouveau dans la prière du Seigneur, sainte Thérèse demande aussi pour elle d'être « délivrée du mal » (avec une minuscule), non seulement à cause de la charité qui lui fait désirer le ciel et s'affliger de la perte des damnés, mais aussi en raison de l'incertitude où elle se trouve de sa persévérance dans le bien. C'est là un élément important des « sixièmes demeures » : une vive conscience de son propre péché et un désir véhément de parvenir à la rencontre ultime avec Dieu aimé par-dessus tout. Pourtant, ce désir lui-même n'est pas encore parfaitement ajusté comme il le sera dans les « septièmes demeures », les plus intérieures. En effet, il n'est pas capable encore de renoncer à lui-même pour se montrer pleinement conforme à la volonté de Dieu, puisqu'il désire rencontrer le Seigneur qui ne veut pas encore se dévoiler. Viendra le moment où ce désir apaisé se rendra conforme à celui du Bien-aimé.

Ainsi s'achève le commentaire du *Notre Père*, grâce auquel cette prière « vocale » non seulement peut être prononcée du fond du cœur, mais devient même un guide pour l'oraison qui est « un commerce intime d'amitié où l'on s'entretient souvent seul à seul avec ce Dieu dont on se sait aimé⁴⁵ ». Le dernier paragraphe de tout l'ouvrage est une protestation de soumission à la censure de l'Église ; ce n'est pas là une simple formule toute faite, mais la sainte agit ici en pleine conformité avec son sens de l'Église. Elle termine cependant par une pirouette :

44. *Ibid.*, 44, *Op. cit.*, p. 802.

45. *Vie écrite par elle-même*, 8, *Op. cit.*, p. 82.

Si le Père Présenté Dominique Bañez, mon confesseur, à qui je remettrai [cet ouvrage] avant que vous ne le voyiez, le croit utile à vos âmes et vous le donne à lire, je me réjouirai de la consolation que vous y trouverez. Mais s'il juge qu'il ne doit être vu de personne, veuillez du moins agréer la bonne volonté que j'ai mise à le composer ; car j'ai obéi effectivement à ce que vous m'aviez commandé. Je me considère comme très bien payée de la peine que j'ai eue pour l'écrire ; je dis bien : pour l'écrire, car certainement je n'en ai eu aucune pour réfléchir aux choses que j'ai dites⁴⁶.

*Jean-Fabrice Delbecq, ocd
Montpellier*

46. *Le Chemin de la Perfection*, 44, *Op. cit.*, p. 805.